

Bienvenue sur le sentier nature

«Feu vert pour les corridors biologiques»



Au fil de vos pas, les enfants des écoles avoisinantes vous feront découvrir plusieurs milieux, la myriade d'êtres vivants qui les habite, mais aussi différents exemples de corridors biologiques et les obstacles qui les jalonnent.

Mais qu'est-ce qu'un corridor biologique ?

En développant ses activités et en aménageant le territoire en conséquence, l'homme crée des obstacles parfois infranchissables qui peuvent mettre en danger les populations animales. Pour vivre, un animal ou une plante doit pouvoir se déplacer : pour se nourrir, pour se reposer, pour conquérir de nouveaux territoires et pour se reproduire. Le terme de corridors biologiques définit aussi bien des passages artificiels que des milieux naturels permettant aux espèces de se déplacer librement.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer afin de permettre une cohabitation entre l'homme et la nature, bénéfique pour tous.

Nous vous souhaitons une bonne promenade remplie de découvertes !



Les enfants des écoles voisines donnent leur «feu vert pour les corridors biologiques»



Le parcours complet (11 km) est constitué de deux boucles.

Boucle découverte en plaine (6,5 km)

Difficulté : aucune Durée : 2h00 Dénivellation : 60 m

Boucle du Salève

Pour ce parcours, vous avez deux possibilités : emprunter le téléphérique (boucle) ou aller/retour à pied.

Difficulté : sentier parfois raide ; il est recommandé de porter des bonnes chaussures. Durée : 2h30 montée à pied (4.5 km) - 2h descente à pied - 10' trajet en téléphérique (tél. +33 450 39 86 86) Dénivellation : 700 m

- 1 Comment un agriculteur peut-il aider les animaux et les plantes à survivre ?
- 2 La forêt, c'est magique
- 3 Passages ou obstacles ?
- 4 Objectifs nature : faune et flore au village
- 5 Quand nos chemins se croisent
- 6 La vie du paysage
- 7 Soyons sports, respectons la nature
- 8 SOS Talus en détresse
- 9 Prisonniers du Salève
- 10 Le paradis de la nature
- 11 Les zones humides attirent les foules
- 12 Laissez vivre la rivière



Le projet est cofinancé par :

la Confédération Helvétique, le Conseil Général de Haute-Savoie, une fondation privée, la République et Canton de Genève (DT, DIP), l'Union Européenne-Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Nous remercions pour leur collaboration :

les élèves et les enseignants des écoles des communes participantes, les communes de Collonges-sous-Salève, d'Étrembières, de Monnetier-Mornex et de Veyrier, les propriétaires terriens et les exploitants agricoles de Sierne et du Petit-Veyrier, l'Inspection de l'Académie de Haute-Savoie, la République et Canton de Genève (DCI, DIP, DT), le Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion du Contrat Global (SIMBAL), le Syndicat Mixte du Salève, le Téléphérique du Salève.

Graphisme : Daniel Jaquet

